

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2015

Présents :

Christian PAILLOUX, Sylvie BURLOT, Thierry VALLEIX , Odile VELLETT, Maria SENECAIRE, Julien ADAMI, Gérard GUITTARD, Jean-Luc MIOCHE, Guy GALLAIS, Patrice LÉBOUCHARD, Arlette GENDRONNEAU, Anne-Sophie BAGE.

Absents : Maïté BARBECOT (pouvoir donné à Julien ADAMI), Marie-Paule CHAZAL (pouvoir donné à Gérard GUITTARD), Arnaud LAPRA (pas de pouvoir donné)

Secrétaire de séance : Anne-Sophie BAGE

Ordre du jour :

- DIA
- Démission conseillère municipale
- Retour dotation 2015
- Point Communauté de Communes
 - Issac
 - Convention Z.A.C. de la Tourtelle (rétrocession voirie)
 - Convention entretien espace verts.
 - Budget primitif
- Assemblée Générale Sictom des Couzes (TEOM)
- Emprunt d'équilibre
- Courier Bar : Terrasse
- Délibération heures supplémentaires
- Délibération travaux assainissements
- Organisation Foire du 1^{er} Mai
- Syndicat de Gestion du Collège les Martres de Veyre
- Informations diverses.

1) DIA :

- Parcelle ZL 126 (grange) rue des caves. Le conseil municipal ne souhaite pas préempter.
- Parcelles ZP 216 et 218, rue de la Chantelle. Le conseil municipal ne souhaite pas préempter.

2) Démission conseillère municipale :

Aurore PALLOT a transmis sa démission à Monsieur le Maire. Celui-ci en a informé Jean-Luc Mioche et a réalisé les démarches nécessaires auprès de la préfecture.

D'après la loi en vigueur, la réception de la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste du démissionnaire.

Arlette GENDRONNEAU étant la suivante sur la liste à laquelle appartenait Aurore PALLOT, c'est donc elle qui succède à Aurore PALLOT.

3) Retour dotation 2015

- D.G.F. : dotation forfaitaire 145 184 € contre 156 456 € en 2014: diminution de 11 272 €
- Dotation solidarité rurale 25807 € contre 24 060 € en 2014
- Dotation péréquation 37 769 € contre 34 492 € en 2014
- Soit un total de 208 760 € de dotation en 2015.
Ce qui représente une baisse de 6 240 € de dotation par apport à l'année dernière.

- Au niveau des subventions tourisme, on ne sait toujours pas si on a le droit à la bonification DGF.

4) Point Communauté de Communes

- Au conseil communautaire du 30 mars qui a eu lieu à AYDAT le sujet principal était le clos d'Issac.
Plusieurs projets ont été évoqués
Dans les quels on aurait :
 - 1 pôle logement
 - 1 pôle dit troisième lieu
 - 1 pôle bureau communauté de Commune.

Les grandes lignes de ce projet ont été acceptées à l'unanimité.

L'étude de la deuxième étape sera réalisée par un autre prestataire plus spécialisé dans l'urbanisme.

- Une Résidence d'artiste sera réalisée au mois de septembre et elle sera présente aux jours de lumière.
- Un dépôt de dossier a été réalisé au niveau de l'Europe pour l'obtention de subventions de Pessade.
- Suite au courrier réalisé à la Communauté de Commune pour le choix de plusieurs lieux pour la création de logements locatifs, Gérard GUITTARD a reçu Jean-David CUSSAC et Serge TOURET. Ils ont visité les lieux que nous avons proposés. Les trois lieux suscitent un grand intérêt auprès de la communauté de communes. Ils vont commencer des études. Pour information une seule commune en plus de nous a répondu à la demande de la com com pour des lieux locatifs, Saint Sandoux.
- Convention Z.A.C. de la Tourtelle (rétrocession voirie), une convention a été signée avec le com com pour rétrocéder une partie de la voirie à la commune pour l'obtention de pouvoirs de police. Cette délibération est prise à l'unanimité
- Convention entretien espaces verts. Une convention a été signée avec la communauté de-communes pour harmoniser le prix de la prestation services aux niveaux des espaces verts entre les différentes communes qui interviennent sur des propriétés de la communauté de communes.
- D.S.P Communauté de Communes :
 - La maison de la Monne est de nouveau ouverte, création d'une chambre pour personne à mobilité réduite
 - Au niveau du Puy d'Alou, un nouveau gérant va s'installer prochainement
 - Restaurant Pessade, la poursuite de l'activité reste incertaine

5) Budget primitif

- Le Budget a été voté le 9 avril 2015, il n'y aura pas d'augmentation fiscale de la part intercommunale.

6) Assemblée Générale Sictom des Couzes (TEOM)

Etant donné la convocation très tardive aucune personne de la commune n'a pu se présenter à cette assemblée générale. La mairie a rédigé un nouveau courrier au Sictom des Couzes sur le fonctionnement très flou de celui-ci.

Au cours de cette assemblée a été voté une augmentation de la fiscalité de la T.E.O.M.D de 5%.

7) Emprunt d'équilibre

Deux établissements ont été contactés, les taux sont très intéressants. Le lancement de l'emprunt a été voté à l'unanimité.

8) Courier Bar : Terrasse

Les nouveaux propriétaires souhaitent installer une terrasse en bois démontable et accessible aux personnes à mobilités réduites. Les nouveaux propriétaires ont pris contacte avec Madame CROS qui a approuvé leur projet avec quelques modification, pas de barrière pour délimiter la terrasse. Le conseil approuve à l'unanimité cette initiation. Il sera rédigé une convention autorisant le commerçant à s'installer sur le domaine public. Actuellement, d'autres commerçants bénéficient de ce type d'occupation.

9) Délibération heures supplémentaires

Une délibération avait été prise au sein du conseil municipal pour harmoniser le coût des heures supplémentaires. Un courrier de la préfecture est parvenu à la mairie faisant état du fait que l'on ne pouvait pas indemniser des heures supplémentaires au personnel de droit privé. Le conseil doit réaliser une nouvelle délibération.

10) Délibération travaux assainissements

Suite à des travaux rue de Rochemanie, un riverain a sollicité la commune pour la reprise de travaux lui incombant. Les travaux sont réalisés par l'équipe technique, les matériaux sont à la charge du riverain.

Le maire demande l'autorisation au conseil d'adresser la facture de 92 € au propriétaire.

Le conseil accepte à l'unanimité.

11) Organisation Foire du 1^{er} Mai

Il faut deux personnes pour aider au stationnement car deux agents municipaux seront absents. Patrice LÉBOUCHARD et Thierry VALLEIX sont volontaire pour aider au stationnement.

Maria SENECAIRE, Odile VELLE, Sylvie BURLOT, Christian PAILLOUX, Guy GALLAIS, Jean-Luc MIOCHE s'occuperont de la collecte des emplacements.

12) Syndicat de Gestion du Collège les Martres de Veyre

L'assemblée générale a eu lieu le ---.49 enfants de la commune sont scolarisés au collège : coût par enfant par année 80 euros en 2014-2015. Au budget il y a un excédent de 60 000 euros. Le Syndicat a voté la baisse de la participation à 60 euros par enfants et par année soit un coût de 2 940 euros pour la municipalité.

13) Informations diverses.

- L'association des Forts Villageois d'Auvergne demande si nous souhaiterions adhérer à leur association. N'ayant aucun recul sur cette association nous souhaitons différer notre décision.
- L'assemblée générale des plus beaux villages France a eu lieu le..., était présent Christian Pailloux et Patrice BOUCHARD.
 - Budget excédent de 360 000 euros.
 - Pas d'augmentation de la cotisation
 - Nos élus ont participé à différents atelier comme par exemple comment développer le tourisme.
 - En septembre la commission qualité statuera sur le sort de Saint saturnin.
 - Une délibération a été votée à l'unanimité pour le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement à Monsieur LÉBOUCHARD pour l'assemblée générale des Plus Beaux Villages de France.
 - Monsieur le Maire refuse tout dédommagement le concernant pour cette manifestation.
- Thierry VALLEIX nous informe qu'il s'est rendu à Saint Sandoux pour la visite de vergers exploités par Mr Pierre SAUVAT. Cela représente 10 hectares entre Saint Sandoux et Saint Amant Tallende.
- SIVOS : Mr CHATRA a démissionné du syndicat. Julien ADAMI est le nouveau président.
- Guy GALLAIS, nous informe qu'il y a un problème d'équilibre dans le budget du SIVOM. Deux options ont été proposées, augmenter les impôts ou mettre en vente un terrain à côté de la gendarmerie.
- Maria SENECAIRE, nous informe qu'au niveau de la commission solidarité, des décisions ont été prises :
 - L'accueil des nouveaux arrivants est reconduit.
 - Le livret d'accueil va être mis à jour et remis en production.
 - Un projet nommé opération sourire va voir le jour le 29 Mai à partir de 16h00 jusqu'à 19h00 à la grange de Mai. Il aura pour but le don de vêtement, de jouet et de livre contre un sourire. Tout ce qui ne sera pas donner, sera transmis à EMAUS.
- Sylvie nous fait part d'un appel à projet TEAMM (définition...), qui a pour but de trouver des solutions pour diminuer l'utilisation d'énergie et le taux d'émission de carbone. Des questionnaires vont être réalisés puis les réponses vont être synthétisées, Sylvie va transmettre 10 noms de personnes étudiantes ou actifs qui travaillent ou étudient sur Clermont-Ferrand pour répondre à cette enquête.

- Les plis pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation des ruelles du bourg ont été ouverts et le choix du prestataire se fera lors d'une réunion de la Commission d'Appel d'Offres le mardi 21 avril 2015.
- Odile nous informe que la chapelle saint Madeleine est inscrite sur le planning des salles. Elle demande la réouverture des toilettes près de l'église.

La séance est levée à 11 h 15.